



LE LORÉTTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1er MAI 1988 — VOL. 7, NO 9



RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 1987

Mesdames,
Messieurs,

Le 12 avril dernier, le Conseil municipal déposait les états financiers pour l'année 1987.

Comme nous avons tous pu le constater, par l'abondant travail effectué un peu partout dans la ville, 1987 a été une année record au niveau du développement résidentiel et commercial.

Évidemment, cela a eu une influence considérable sur les nouveaux revenus de taxe foncière.

Non seulement la construction a été prospère, mais beaucoup de maisons ont changé de propriétaire, ce qui a procuré des revenus importants au niveau des droits de mutation.

Le service de la Trésorerie a, quant à lui, suivi de très près les placements financiers du surplus des années antérieures, générant ainsi des revenus d'intérêts très importants.

Et bien sûr, la politique de refinancement de notre dette par des négociations de gré à gré a permis d'économiser d'importantes sommes d'argent sur nos "frais de refinancement".

Plusieurs programmes de subventions fédérales et provinciales nous ont permis de récupérer diverses dépenses prévues tant dans le secteur de

la voirie que dans celui des loisirs.
Un contrôle serré des dépenses a donné de bons résultats permettant ainsi de fermer l'année à l'intérieur des budgets prévus.

De façon plus quantitative, la situation financière de la municipalité, au 31 décembre 1987, était la suivante:

A) POUR LES REVENUS

Budget prévu : 8 870 309\$
Budget réel : 9 966 932\$

..... soit un dépassement de : 1 096 623\$

dont les principales sources de revenus sont:

- les taxes : 325 000\$
- les droits de mutation : 100 000
- les intérêts sur placements : 175 000
- les subventions reçues : 225 000
- les services rendus : 115 000
- la vente d'actifs : 80 000

B) POUR LES DÉPENSES

Budget prévu : 8 870 309\$
Budget réel : 8 820 378\$

..... soit une économie de : 49 931\$

DONC, UN SURPLUS NET DE L'ANNÉE DE : 1 146 554\$

Le Maire,

ÉMILE LORANGER, ing.

SERVICE DES LOISIRS: INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS ESTIVALES, PAGE 3

SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE, DU 9 AU 17 MAI

La Ville commencera le 9 mai à faire la cueillette des rebuts encombrants que le service régulier de ramassage des ordures ne peut pas prendre. C'est donc le temps plus que jamais de faire le grand ménage et de se débarrasser de ces "monstres". On tiendra compte cependant du calendrier suivant:

DATE	QUARTIER
LUNDI 9 MAI	ST-JACQUES
MARDI 10	NOTRE-DAME ET ST-PAUL
MERCREDI 11	DES PINS
JEUDI 12	ST-JEAN-BAPTISTE
VENDREDI 13	ST-OLIVIER
LES 16 ET 17 MAI: SUR APPEL SEULEMENT	
CUEILLETTE DES BRANCHES: DU MERCREDI 11 MAI AU VENDREDI 13	

LE CONTENEUR: AUX HEURES OUVRABLES

On peut aller soi-même porter des rebuts au conteneur municipal, situé derrière le garage, rue des Pins ouest, mais il faut le faire durant les heures de travail, soit: entre 7h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30.

Autrement, la grille qui donne accès au conteneur est fermée.

CIVISME LA RUE N'EST PAS UN DÉPOTOIR

Le Service des Travaux publics a pris des mesures pour que soit complétée, lors de la semaine du grand nettoyage, l'opération de balayage des rues et des trottoirs. Il ne faudrait pas que par la suite, en passant le râteau autour de sa propriété, tout un chacun jette à la rue feuilles, herbes sèches, gazon coupé et autres détritus.

La rue n'est pas un dépotoir et notre fierté peut s'étendre un peu plus loin que notre pelouse.

LES FEUX À CIEL OUVERT SONT INTERDITS

Le printemps a mis nos gazons à découvert et voici que plusieurs ont sorti le râteau pour déloger l'herbe séchée. D'autres, qui ont de grands espaces verts à entretenir, ont pensé mettre le feu à toute cette herbe, profitant d'un vent favorable.

Le directeur du Service de la Protection publique rappelle à tous l'article 4.34 du règlement V-603, qui interdit d'allumer des feux à ciel ouvert sans l'autorisation expresse de la police. "Les dangers de propagation sont réels, explique-t-il, et chaque année, on déplore à ce propos des erreurs qui exigent une sortie des pompiers."

Outre le danger de propagation, il faut faire mention aussi de l'inconvénient de la fumée et des brindilles calcinées que le vent emporte chez les voisins et qui peuvent causer des inconvénients.

En cas de besoin donc, il suffit de communiquer avec le poste de police (872-9818), où le sergent Adrien Drolet, préposé aux incendies, prendra en considération la demande.

"CHEZ NOUS, LA BEAUTÉ FLEURIT". CONCOURS D'EMBELLISSEMENT, PAGES 4 ET 5

Ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette — P.Q. — G2E 3J5 — (418) 872-9811

PIERRE HOTTE, ing. ADJOINT TECHNIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE



L'administration municipale est heureuse d'annoncer l'entrée en fonction de M. Pierre Hotte à titre d'adjoint technique à la direction générale. Monsieur Hotte aura la responsabilité "de fournir au directeur général un soutien efficace dans tous les dossiers à caractère technique ou opérationnel en procédant à diverses études, analyses et

contrôles, en faisant le suivi de projets, en élaborant et en collaborant à la mise en place des programmes, opérations et activités qui en découlent afin de faciliter la prise de décisions et/ou d'améliorer les opérations et la qualité des relations avec les diverses clientèles de la municipalité".

Son entrée sur la scène

JOUR FÉRIÉ
Le lundi 23 mai sera jour férié; en conséquence, les bureaux de l'administration municipale seront fermés.

municipale de l'Ancienne-Lorette est un acquis précieux dont toute la population profitera.

HORAIRE D'ÉTÉ
Du 1er mai au 31 octobre, l'horaire d'été est en vigueur dans l'administration municipale. Ainsi donc à l'Hôtel de Ville et au Service des Loisirs, les bureaux ouvrent à 8h30 pour fermer à 16h30.

Au Service des Travaux publics, l'horaire est de 7h30 à 16h30.

LA FENIÈRE ET SA TRENTE ET UNIÈME SAISON DU RIRE

On sait que le Théâtre de la Fenière, depuis ses origines, s'est fait une "spécialité" d'offrir des spectacles comiques. La saison 88 n'échappe pas à cette règle et les trois oeuvres au programme permettent d'anticiper de merveilleux moments de détente.

Du 14 mai au 19 juin, c'est une oeuvre québécoise intitulée POISON D'AVRIL, écrite par Simon Fortin et Guyline Tremblay à partir d'une situation déjà comique en elle-même. Mona a des correspondants français. Elle leur a fait d'elle-même et de sa situation un portrait absolument fabuleux. La réalité est tout autre. Et voici que les correspondants en question débarquent à Québec. Petits problèmes à l'horizon...

Du 21 juin au 31 juillet, c'est "ET TA SOEUR?" de Bricaire et Lasaygues. Autre situation complètement folle: Martin se déguise en sa jumelle Martine et Martine se déguise en Martin. On



(Photo: Club-Photo Ancienne-Lorette. Tirage: Roland Hamel)

n'en sortira pas sans rire. Les mêmes auteurs sont au programme au mois d'août, avec une comédie intitulée "LA MENTEUSE".

SOIRÉE MICHEL SARRAZIN

Comme l'an passé, le Théâtre La Fenière ouvre sa saison par une soirée

au profit de la Maison Michel Sarrazin (une maison d'accueil et de soins pour les malades en phase terminale). Cette soirée aura lieu le vendredi 13 mai. On y jouera "POISON D'AVRIL".

Les billets se vendront 50\$ (avec reçus pour l'im-pôt). Les comédiens don-

nent leur cachet. La Ville de l'Ancienne-Lorette donne en entier la taxe d'amusement à la Maison Michel Sarrazin. L'an passé, cette initiative de La Fenière a rapporté 20 000\$ à l'oeuvre bénéficiaire.

LE COLLOQUE DE L'AFÉAS: UNE AMORCE DE RÉFLEXION SUR LA VIOLENCE DANS NOTRE MILIEU

Quelque 160 personnes ont participé au colloque sur la violence organisé par l'AFÉAS en collaboration avec le CLSC Laurentien et le Conseil de pastorale Les Saules.

Le sujet a été abordé sous cinq aspects complémentaires par trois "pannelistes": Hélène Bouliane, coordonnatrice au C.L.S.C. pour le secteur famille-enfance, proposait une réflexion sur la violence dans la famille. Entre bien d'autres points, elle expliquait pourquoi les situations de violence familiale se prolongent si longtemps avant qu'on réagisse. Carol Drolet, professeur d'éducation physique au PEPS et entraîneur de hockey depuis 25 ans, s'en est tenu au sujet toujours

actuel de la violence dans notre sport national. Il a souligné, entre autres considérations, la portée des frustrations que les entraîneurs font subir à certains joueurs et il a fortement insisté sur la responsabilité que portent les adultes par l'exemple souvent néfaste qu'ils donnent aux jeunes.

Michel Dion, criminologue et sociologue, après avoir effleuré le thème de la violence à l'école et en milieu de travail, s'est étendu davantage sur les situations difficiles et violentes en elles-mêmes que vivent bon nombre de nos aînés.

Tout cela a été débattu en atelier. On peut dire que la réflexion est amorcée.

Un rapport de synthèse est en voie d'élaboration. Ce document devrait suggérer certaines pistes à explorer pour

donner suite à cette première démarche de sensibilisation de notre milieu face au phénomène de la violence.

FÉLICITATIONS À M. MARCEL GODIN, DIRECTEUR DE L'O.M.H.

M. Marcel Godin, directeur de l'Office municipal d'habitation vient de recevoir la plaque de "Directeur de l'année" au sein de l'Association des directeurs des offices municipaux d'habitation. On lui accorde cette distinction en raison de son "implication soutenue" dans la bonne marche de cette association.



M. Godin tenant la plaque de "Directeur de l'année" qui lui a été décernée. Au mur, le prix d'excellence en habitation sociale accordé l'an dernier à Place des Pionniers.

JOURNÉE "OPTIMISTE" DE LA SÉCURITÉ À BICYCLETTE
Qu'on se le dise: Le 29 mai, à partir de 13 heures, à l'Amphiglace, c'est le rendez-vous des jeunes cyclistes. Dans une ambiance de fête, avec musique (Les Sénateurs), "hot-dog party", tirages... on fera la vérification des vélos, le burinage et quantité d'activités plus intéressantes les unes que les autres.

Les adultes peuvent accompagner leurs enfants. C'est une opération "portes ouvertes".

La date du concert Richelieu dans les jardins du notaire Antoine Hamel est maintenant officielle: ce sera le jeudi 16 juin. Ce sera le 24e concert; au cours duquel on soulignera le 10e anniversaire du Club Richelieu. Le programme s'annonce des plus intéressants pour les amateurs de "bel canto". Nous donnerons d'autres détails dans le Loretain de juin.

OFFRE D'EMPLOI SERVICE DE PROTECTION PUBLIQUE

POLICIER TEMPORAIRE SUR APPEL

La Ville de l'Ancienne-Lorette recherche des candidats(es) pour remplacer à titre de policier temporaire pour son service de la protection publique.

Sommaire de la fonction

Remplir les fonctions de policier-pompier ambulancier généralement dévolues au poste.

Conditions d'admissibilité

En conformité avec le règlement no. 7 de la Commission de Police: Posséder un DEC en technique policière incluant le cours de base de l'Institut de police de Nicolet.

Posséder un permis de conduire de classe 41 (la classe 21 serait un atout).

Le ou les candidats(es) retenu(s) sera(ont) identifiés) à partir des critères ci-dessus et des résultats obtenus aux épreuves d'aptitudes physiques, examen de santé et examen de qualifications demandées.

Horaire de travail et rémunération

Horaire variable sur appel selon les besoins du service.

Salaires selon la convention collective en vigueur. Priorité d'emploi accordée aux résidents de l'Ancienne-Lorette.

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles à l'Hôtel de Ville aux heures normales de bureau et doivent parvenir complétés avec un curriculum vitae au bureau du Directeur Général, Monsieur Michel Dagenais, ing., avant 12:00 heures, le mercredi 18 mai 1988.